

Des féministes ont eu la peau de l'Éros Center

Coup de théâtre hier à Seraing lorsque la Ville a annoncé l'abandon de son projet d'Éros Center. Une plainte en justice du Conseil des femmes francophones et les craintes de se voir condamnée pour proxénétisme ont eu raison de leurs huit années d'efforts en vue d'améliorer les conditions de travail des femmes de la rue Marnix.

Les mines étaient déçues hier à Seraing. « Je vous annonce l'abandon du projet d'Eros Center de Seraing, explique d'emblée Alexandra Paparelli, la gestionnaire du projet. On n'a pas changé d'avis mais la plainte en justice d'une association féministe nous oblige à tout stopper. Tant qu'il n'y aura pas d'évolution législative sur la prostitution, ce projet ne pourra pas reprendre. Je suis vraiment triste pour toutes ces travailleuses du sexe à qui on avait promis un avenir meilleur. »

À côté d'elle, le bourgmestre Francis Bekaert confirme : « même s'il ne s'est encore rien passé, nous ne pouvons pas prendre le risque que des em-

ployés ou des conseillers communaux soient condamnés pour proxénétisme. »

En effet, en juin dernier, le Conseil des Femmes Franco-

phones de Belgique (CFFB) a déposé plainte contre X auprès d'un juge d'instruction de Liège pour infraction à l'article 380 du Code pénal. Il vise l'incitation à la prostitution et à la tenue de maison de débauche. Les contrevenants risquent d'un à cinq ans de prison s'ils sont reconnus coupables.

Et il y a de fortes chances qu'ils le soient dans la mesure où la

« On ne pouvait pas faire prendre ce risque à des mandataires »

prostitution est toujours interdite dans notre pays. Elle n'y est que tolérée.

La construction d'un Éros Center de 34 chambres devait dé-

marrer au printemps prochain dans la célèbre rue de Marnix à Seraing. Elle devait accueillir 102 prostituées dans des conditions d'hygiène et de sécurité

optimales. Au lieu de cela, les 160 travailleuses du sexe de la même rue continueront à œuvrer dans une quarantaine de clapiers.

« Les opposants ont brandi de grands principes, reprend le bourgmestre, mais leur attitude est négative et ne résout aucun problème. »

Même si la Ville conserve les plans de son « feu » Eros Center et estime qu'il pourrait être réactif en cas d'avancée législative, on voit bien que le cœur n'y est plus. L'asbl privée chargée de le gérer va être dissoute. On y retrouvait une série de conseillers communaux (sauf cdH et PTB).

Quant à la situation catastrophique de la rue de Marnix, rien ne changera. Du moins dans un premier temps puisque Francis Bekaert a annoncé que le point ferait l'objet d'une discussion au conseil communal. ●

LUC GOCHÉL

Viviane Teitelbaum

« Une maison de passe communale »

C'est l'ex-présidente du Conseil des Femmes Francophonies de Belgique (CFFB), Viviane Teitelbaum, par ailleurs également députée régionale bruxelloise MR, qui a déposé cette plainte en juin dernier.

« Je confirme que selon l'article 380 du Code pénal, ce projet ne pouvait pas se faire, nous explique-t-elle. Pour nous, il faut abolir l'exploitation du corps de la femme car il s'agit d'une violence inouïe à l'égard des femmes. Construire cet Éros Center, qui plus est avec de l'argent public, aurait constitué une véritable maison de passe communale où les instances publiques se seraient appuyées sur un contrat commercial alors qu'il s'agit bien avant tout d'un problème sociétal et social.

Pour nous, l'argent public doit d'abord servir à sortir les femmes de leur précarité et leur permettre un choix non contraint de vie. »

Oui mais pourquoi les femmes francophones ont-elles déposé plainte à Seraing alors que les femmes flamandes ne le font pas contre la Villa Tinto à Anvers qui est pourtant aussi un Eros Center ? *« Parce que là, c'est différent. Il s'agit d'une initiative privée. Ici, elle émane de mandataires publics. »*

Et que répondez-vous à ces femmes qui ont décidé en pleine conscience d'en faire leur profession et qui n'ont pas envie d'arrêter ? *« Que les pouvoirs publics sont là pour leur proposer d'autres solutions. »*

L.B.

analyse

Le plus vieux métier du monde non réglementé

Luc GochelJOURNALISTE
LA MEUSE LIÈGE

Quand cessera-t-on de faire l'autruche sur ce qui est pourtant « le plus vieux métier du monde », mais qui est aussi le seul à ne pas être réglementé. Cela fait des décennies que

toute tentative de législation avorte par manque de consensus politique. Et toute tentative d'amélioration concrète des conditions de travail des prostituées se heurte au principe d'interdiction et à une éventuelle action en justice.

Au lieu de se retrouver dans un endroit propre, avec un bureau médical, un bureau de police et des locaux de détente, les prostituées serésiennes vont donc poursuivre leur travail dans de véritables clapiers, à la limite de l'insalubrité, en vitrine au rez-de-chaussée et aux étages, sans aucune protection. On ne peut pas vraiment parler de victoire.